



Section PARIS 14/6

Elections législatives des 10 et 17 juin 2012

Questionnaire aux candidat(e)s

Fonctionnement démocratique et participation citoyenne, droits à la justice, à l'éducation, aux soins, fonctionnement des institutions, des services publics, de la police, droits des femmes, droits des étrangers, problèmes de discrimination, exercice des libertés : dans tous les domaines, le pays ressent profondément un besoin de réformes, de changement. Nous souhaiterions connaître votre avis sur les questions qui suivent.

INSTITUTIONS

1. Êtes-vous favorable à :
 - **l'interdiction de cumul** entre, d'une part un mandat parlementaire ou une fonction gouvernementale, et, d'autre part, une fonction exécutive au sein d'une collectivité territoriale ou d'un regroupement de communes ?
 - **la limitation du renouvellement** des mandats ?
 - **la réforme de la composition du Conseil constitutionnel et des Autorités indépendantes protectrices** des libertés (CSA, CNIL, etc.) afin que leurs membres soient désignés par l'Assemblée Nationale à une majorité qualifiée et, s'agissant des Autorités indépendantes, que les parlementaires ne puissent y siéger ?
 - **l'élection au suffrage universel** direct des organes délibérants des communautés urbaines, d'agglomération et de communes ?
2. Quelles mesures comptez-vous proposer pour assurer la **participation des citoyens, des associations et des syndicats** à l'élaboration des décisions politiques et administratives ?

LIBERTES

Au nom de la « sécurité », les fichiers se sont multipliés et des dispositifs de surveillance de plus en plus élaborés, utilisant les technologies modernes ou l'appel à la délation, mettent gravement en danger les libertés et le respect de la vie privée de tous les citoyens.

3. Êtes-vous favorable à :
 - **la création d'une Autorité indépendante** dotée d'un pouvoir d'autorisation sur les utilisations gouvernementales, administratives et privées des technologies informatiques, de la biométrie, des nanotechnologies et de la vidéosurveillance au regard de leurs incidences sur les libertés et les droits fondamentaux ?



Section PARIS 14/6

- la création d'un « **référé vie privée et données personnelles** » permettant de sanctionner rapidement toute atteinte à la vie privée par des fichiers ?
- **la compétence exclusive du législateur** pour créer des fichiers de police ?
- **l'interdiction de toute interconnexion de fichiers** pour garantir de manière absolue les principes de nécessité et de proportionnalité des fichiers ?

JUSTICE/PRISONS

La justice est au centre de plusieurs polémiques, étant considérée comme laxiste ou comme répressive. Elle n'est pas clairement indépendante. Elle souffre d'un manque de moyens évidents tant en ce qui concerne l'accès au droit que dans son fonctionnement.

4. Etes-vous prêt à mener une **réflexion sur le sens de la peine** et sur les **conditions de réinsertion des détenus** ? Quelles mesures, quelles structures ?
5. Etes-vous favorable à :
 - des mesures concrètes pour développer **les alternatives à la prison** ?
 - **la réduction de la surpopulation carcérale**, par un accroissement du nombre de places en détention ou par une réduction du nombre de détenus ?
6. Vous engagez-vous à :
 - supprimer les **institutions de justice d'exception** (antiterroristes notamment) ?
 - supprimer les **procédures pénales d'exception** (la procédure de « bande organisée » généralisée par la loi « Perben 2 » du 9 mars 2004 notamment) ?
 - **abroger** les « **peines planchers** » automatiques et la « **rétenion de sûreté** » ainsi que toutes les autres dispositions portant atteinte aux droits des justiciables et aux droits de la défense des lois votées depuis 2001 ?
 - rétablir la **spécificité de la justice des mineurs**, à ne pas modifier l'âge de la majorité pénale, et à privilégier les **mesures éducatives** par rapport à l'enfermement et à la prison ?
 - Quelles mesures proposerez-vous pour **faire respecter les droits de l'Homme dans les prisons**, en particulier en ce qui concerne le droit à la dignité humaine, le droit à la santé, le droit au travail, le droit aux liens familiaux et la liberté d'expression ?



Section PARIS 14/6

POLICE/SECURITE

Depuis 10 ans, la sécurité a été utilisée de manière récurrente comme enjeu électoral. De nombreuses lois ont été votées à l'occasion de faits divers montés en épingle. La police a été soumise à une politique du chiffre destinée à alimenter le débat politique. Nous nous trouvons de ce fait dans une société où les pouvoirs de la police, y compris ceux de la police municipale, ont été considérablement accrus Et en même temps, la baisse des effectifs a entraîné le développement de sociétés privées de sécurité.

7. Etes-vous favorable à :

- une **réorientation** de l'organisation et des **fonctions de la police** respectueuses des populations et de la présomption d'innocence et à une lutte efficace contre les violences policières ?
- à la délivrance **d'une attestation** lors de tout contrôle d'identité, afin d'éviter les contrôles abusifs, répétitifs ou non motivés ?
- au redéveloppement de la **police de proximité** et à la **répartition territoriale** équilibrée des effectifs pour une police « pour tous » ?

DROITS DES FEMMES

8. Que proposerez-vous pour assurer une réelle **égalité des sexes** en matière d'accès à l'emploi, de déroulement de carrière, de rémunération ?
9. Comment envisagez-vous d'améliorer la **protection** contre le sexisme, les violences, les mariages forcés, et plus généralement les atteintes à **la liberté des femmes de choisir leur vie**?
10. Suite à la décision du Conseil constitutionnel du 4 mai 2012 ayant déclaré contraire à la constitution la définition du **délit de harcèlement sexuel** contenue dans l'article 222-33 du code pénal, êtes-vous favorable au vote d'une nouvelle loi réprimant le harcèlement sexuel ?
11. Quelles mesures concrètes proposerez-vous pour parachever **l'application effective** de la loi de 2001 sur **l'interruption volontaire de grossesse**, pour rendre la **contraception** réellement accessible à toutes, et pour que soit dispensée aux jeunes filles et aux jeunes gens **l'éducation** à la prévention des grossesses précoces et des maladies sexuellement transmissibles ?

DROITS DES ÉTRANGERS ET DROIT D'ASILE

Sous la pression de l'extrême droite, la place des étrangers dans la cité est devenue un enjeu électoral. Ils ont été désignés comme en partie responsables du chômage, de l'insécurité ou de l'augmentation des dépenses publiques. Cela s'est traduit par un



Section PARIS 14/6

durcissement considérable de la législation afin de rendre plus précaires les conditions du séjour et afin de faciliter l'enfermement et l'éloignement du territoire.

12. Êtes-vous d'accord pour :

- **interdire toute mesure de « double peine »** ainsi que toute mesure d'éloignement portant atteinte aux droits à la santé, à l'éducation et à une vie familiale normale ?
- appliquer aux **mineurs et aux jeunes majeurs étrangers** les mesures d'accueil et de protection prévues par le droit commun ?
- demander **l'abrogation des circulaires** restrictives et discriminatoires relatives aux **étudiants et jeunes diplômés étrangers** ?
- rompre avec la logique d'enfermement des étrangers avant éloignement du territoire en faisant de la rétention administrative une exception et de **l'assignation à résidence** le principe ?
- **dépénaliser** le séjour irrégulier ?

13. Êtes-vous favorable à :

- la **suppression** de la notion de « **pays sûrs** » concernant l'octroi du droit d'asile ?
- à la **suppression** des visas de **court séjour** ?
- à la **ratification par la France** de la « convention internationale des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille » adoptée par l'assemblée générale des Nations-Unies le 18 décembre 1990 ?

14. Rétablirez-vous **le champ d'application antérieur** de l'attribution de plein droit de la carte de **résident de dix ans** ?

15. Vous engagez-vous à **abolir les « procédures prioritaires »** en matière de droit d'asile, à faire de l'OFPRA une instance réellement indépendante et à rétablir le droit au travail pour les demandeurs d'asile ?

16. Êtes-vous favorable à :

- la reconnaissance immédiate du **droit de vote et d'éligibilité des étrangers** en situation régulière aux élections locales ?
- la **régularisation des sans-papiers** ? Si oui, dans quelles conditions ?

DISCRIMINATIONS



Section PARIS 14/6

17. Êtes-vous favorable à l'ouverture des emplois publics et privés à tous les étrangers sans discrimination ?
18. Vous engagez-vous à abolir les dispositions discriminatoires envers les personnes en habitat non sédentaire, en particulier la loi du 3 janvier 1969 (titre de circulation et contrôles policiers, système de rattachement administratif, quotas, délai d'inscription sur les listes électorales) ?
19. Êtes-vous favorable à :
- la réalisation des **aires d'accueil des gens du voyage** selon un calendrier contraignant, quitte à recourir au pouvoir de substitution des préfets, tel que la loi du 5 juillet 2000 le prévoit ?
 - une définition du **mariage et de l'adoption** qui assure l'égalité entre tous les citoyens quelles que soient leurs orientations sexuelles ?
20. Quelles mesures envisagez-vous pour que les **personnes handicapées** puissent avoir un meilleur accès à l'éducation, aux loisirs et aux déplacements ?

DROITS SOCIAUX ET SERVICES PUBLICS

21. Quelles mesures comptez-vous prendre pour :
- redonner aux services publics les **moyens de remplir leurs missions** ?
 - assurer le rétablissement de **l'égalité territoriale** qui offre à chacun les mêmes droits d'accès aux services publics et sociaux, que ce soit dans les quartiers populaires ou dans les zones rurales ?
22. Etes-vous favorable à :
- la **suppression des « franchises médicales »** et au rétablissement de la couverture des dépenses médicales par l'Assurance Maladie ?
 - la révision de la loi sur **l'organisation hospitalière** (loi HPST du 21 juillet 2009) et celle sur les **soins psychiatriques** du 5 juillet 2011 ?
23. Quelles mesures comptez-vous proposer pour rendre effectif le «**droit au logement opposable**», notamment pour faire construire des logements très sociaux et réquisitionner des logements vides ?
24. Etes-vous favorable au renforcement du dispositif prévu par **l'article 55 de la loi SRU** (Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000), notamment par des contraintes et un pouvoir de substitution des préfets, pour faire respecter par les communes l'obligation de **construction de logements sociaux** ?